

Oryx algazelle

Oryx dammah (Cretzschmar)

Classe : Mammifère - Ordre : Artiodactyle - Famille : Bovidé



Afrique

Zones arides



150-200 kg



Herbivore



9 mois de gestation

1 petit

Longévité : 20 ans



Espèce éteinte mais protégée !

- Liste rouge de l'Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN) : statut "éteint à l'état sauvage"
- Annexe I de la Convention de Washington (CITES)
- Programme d'élevage européen (EEP)



De "redoutables armes"

L'oryx algazelle portait aussi le nom d'antilope à sabres, en référence à la forme de ses cornes. Leur longueur avoisine 1,25 mètres, tant chez le mâle que chez la femelle. Elles sont parfois utilisées avec succès contre les prédateurs.



Le saviez-vous ?

Depuis 1988, il n'y a plus aucune trace d'oryx algazelle sauvage. En 1985, 5 couples issus du milieu captif ont été réintroduits dans des espaces protégés et se sont reproduits. Aujourd'hui, malgré la présence de plus de 400 individus dans les zones protégées, il n'est pas envisageable de les relâcher dans le milieu naturel.



Ville de Montpellier

